

## Silences coupables

Notre époque est fertile en procureurs zélés pour dénoncer les coupables silences du passé. Oserais-je vous dire que je m'interroge souvent devant Dieu sur les silences dont on pourra nous accuser dans quelques décennies ou quelques siècles ? Quand je dis « nous », je ne pense pas seulement aux intellectuels éclairés dont les opinions ont si souvent suivi le « politiquement correct » ou le médiatiquement correct. Je pense à nous chrétiens et, premièrement, à nous évêques qui avons reçu mission de guider le peuple chrétien.

Avec quelques années de retard, notre parlement statue sur la révision des lois dites de bio-éthique de 1994. Alors que nos élus sont confrontés à des débats qui engagent l'avenir de notre humanité, nos grands médias, habituellement si friands de polémique, gardent ici un silence prudent.

Pouvons-nous laisser courir en fermant les yeux ? Nous savons que le gouvernement et les élus sont l'objet d'une pression constante de la part des grands groupes pharmaceutiques, soucieux de rentabiliser leurs énormes investissements de recherche, pour obtenir les possibilités les plus larges soit pour l'utilisation des embryons surnuméraires congelés, soit même pour la création d'embryons à des fins de recherche. Mais déjà se profile la requête de la création de l'enfant « médicament »...

Ces énormes investissements ont des retombées économiques en termes de brevets, de marchés et finalement d'emploi. Il en résulte un argument d'un poids disproportionné : ne pas se laisser distancer. A l'usage du public, l'habillage des projets est monnayé en promesses de soins des maladies dégénératives : qui aurait le cœur de laisser ses parents souffrir alors que des remèdes pourraient les soulager ? Enfin, on crie à l'obscurantisme et à la menace d'une censure de la recherche scientifique.

Quelques chercheurs sont engagés dans l'étude des cellules souches adultes. Mais ils n'ont pas l'air de fasciner ni même d'intéresser autant que ceux qui travaillent sur les cellules embryonnaires. Pourquoi ? Y aurait-il un fantasme attaché à la manipulation embryonnaire ?

•

Je voudrais en appeler à la conscience de chacun. Les questions de bio-éthique touchent à l'essence même de notre humanité. Si elles suscitent très peu de débat public, n'est-ce pas parce que, au fond, beaucoup d'entre nous partagent les « a priori » qui justifient toute recherche, pourvu qu'elle puisse se parer de l'intention de faire le bien ?

Les discussions sur le respect du aux embryons, qui ne sont pas du simple matériel médical utilisable pour la recherche, butent à chaque instant sur la législation de l'avortement. La loi de dépénalisation de 1975, puis les lois successives qui en ont étendu le champ jusqu'à faire passer dans les mentalités que l'avortement est un droit, reposent sur le refus méthodologique de se prononcer sur le statut de l'embryon.

Puisque ces lois ont été élaborées comme si l'embryon était sans droit, toute tentative de réflexion éthique sur le traitement des embryons est discréditée d'avance comme attentatoire

au « droit à l'avortement ». Quasiment tout le monde est tétanisé par la crainte d'être soupçonné de vouloir revenir sur la loi de dépenalisation et subir une sorte de terrorisme intellectuel.

Mais si cette violence a pu s'instaurer dans un pays qui prétend à la démocratie, n'est-ce pas en s'appuyant sur un consensus implicite ? La culture eugénique qui préside à la sélection des « bons » embryons et à l'élimination des « mauvais » n'est pas un épouvantail nazi. Elle existait avant le nazisme aussi bien aux Etats-Unis qu'en Scandinavie. Elle est aujourd'hui partagée par beaucoup de nos concitoyens. Par ailleurs, l'avortement comme rattrapage d'une contraception défailante est largement admis dans les « meilleures familles ». La perspective de l'euthanasie s'acclimate peu à peu.

Il est encore temps de nous réveiller et de dire : ASSEZ !

Nous ne voulons pas d'une société dans laquelle des particuliers auraient le droit de désigner les « existences inutiles », de les empêcher de naître ou de les interrompre avant leur terme. En ce premier dimanche de juin, jour de la Fête des Mères et Journée de la Vie, rentrez en vous-mêmes et réfléchissez !

✠André VINGT-TROIS  
Archevêque de Tours  
21 et 28/05/2004